

25 octobre 2011



Version 2

REGLEMENT SECTEUR Nord-Est

"- de 19 ans" : *BALANDRADE - PHILIPONEAU - DANET*

**"- de 17ans" : *ALAMERCERY - TEULIERE -
TERRITORIAUX A XII***

Saison : 2011/2012

BALANDRADE

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N :2 points ; P : 0 point ; F : -2 points – bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l’adversaire et défaite de 7 points d’écart ou moins.

Phase de brassage :

Pas de phase de brassage dans le Grand Est.

En Ile de France et Flandres jumelée:

IDF : 26 équipes

FLANDRES : 1 équipe

Réparties comme suit :

- 5 Poules de 4

- 2 Poules de 3

Les 2 derniers seront rétrogradés en Phliponeau

Phase qualificative :

IDF et FLANDRES : 6 Poules de 4

GRAND EST : 1 Poule de 5 et 1 Poule de 7

Total : 36 équipes

Championnats de France :

Pour le Secteur Nord Est 11 équipes sont qualifiées pour la phase finale (32^{ème} FFR) de la coupe Jules Balandrade.

7 équipes sont qualifiées pour IDF et FLANDRES selon la règle suivante

- Les 6 premiers de Poule

- Le meilleur 2^{ème}

4 équipes qualifiées pour le Grand Est selon la règle suivante :

- Les 2 premiers de chaque Poule

-

Restent 25 équipes engagées en phase finale de Secteur Nord-Est

Organisation des phases finales du Secteur Nord Est :

Pas d’attribution de points de bonus en phase finale de Secteur Nord-Est

¼ de finale (oppositions géographiques) le 13 Mai 2012

Les équipes classées 12^{ème} et 13^{ème} seront qualifiées pour les ½ directement

Les équipes classées 14^{ème} à 25^{ème} (soient 12 équipes) seront opposées en 4 triangulaires géographiques sur le terrain des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 4 gagnants des triangulaires accèdent aux ½ finales

½ finale (oppositions géographiques) le 20 Mai 2012

Les 2 qualifiés directement et les 4 gagnants des ¼ seront opposés en 2 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement

Les 2 gagnants accéderont à la finale de Secteur

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine

PHILIPONEAU

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N :2 points ; P : 0 point ; F : -2 points – bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l’adversaire et défaite de 7 points d’écart ou moins.

Phase de brassage :

Pas de phase de brassage dans le Grand Est.

IDF : 37 équipes réparties comme suit :

- 7 Poules de 4 clubs
- 3 poules de 3 clubs
- Les 37^{ème}, 38^{ème} et 39^{ème} seront rétrogradés en Danet (selon classement FFR)

Phase qualificative :

IDF : 9 poules de 4 clubs
GRAND EST : 1 Poule de 7 clubs + 1 Poule de 6 clubs
FLANDRES : 1 Poule de 7 clubs

Soient 56 équipes engagées

Championnats de France :

Pour le Secteur Nord Est, 14 équipes sont qualifiées pour les phases finales (32^{ème} FFR) de la coupe Jean-François Phliponeau.

- IDF : 9 qualifiés (le 1^{er} de chaque Poule)
- GRAND EST : 4 qualifiés (le 1^{er} et le 2^{ème} de chaque Poule)
- FLANDRES : 1 qualifié (le 1^{er} de la Poule)

Il reste 42 équipes en phase finale de Secteur.

Organisation des phases finales du Secteur Nord Est :

Pas d’attribution de points de bonus en phase finale de Secteur Nord-Est

1/8^{ème} de finale (oppositions géographiques) le 06 Mai 2012 :

Les équipes classées 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} 21^{ème} sont directement qualifiées pour les ¼ de finale (7 équipes).

Les équipes classées de la 22^{ème} à la 55^{ème} place (33 équipes) joueront 11 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 11 vainqueurs des triangulaires et les 7 qualifiées directement, joueront les ¼ de finale.

¼ de finale (oppositions géographiques) le 13 Mai 2012

Les 11 vainqueurs des 8^{ème} de finale et les 7 équipes qualifiés directement joueront 6 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 6 vainqueurs sont qualifiés pour les ½ finales.

½ finale (oppositions géographiques) le 20 Mai 2012

Les 6 vainqueurs des ¼ de finale seront opposés en 2 triangulaires, sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 2 gagnants accèderont à la finale de Secteur.

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine.

Phase de Brassage :

Pas de phase de brassage en Flandres et dans le Grand Est,

IDF : 27 équipes réparties comme suit :
5 poules de 4 équipes et 2 poules de 3 équipes

Phase qualificative :

IDF : 30 équipes (27 équipes + 3 dernières équipes de la phase de brassage Phliponeau)
sont engagées réparties comme suit :

6 poules de 4 équipes et 2 poules de 3 équipes élaborées par la méthode du serpent.

GRAND EST : 1 poule de 6 et 1 poule de 5

FLANDRES : 2 poules de 5 équipes

Il reste 51 équipes en phase finale de Secteur Nord-Est.

Pas de championnat de France

Organisation des phases finales du Secteur Nord Est :

1/8^{ème} de finale (oppositions géographiques) le 06 Mai 2012

Les équipes classées 1 et 2 seront qualifiées directement pour les 1/4 de finale.

Les équipes classées de 3 à 50 seront qualifiées pour les opposées en 16 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 16 gagnants accéderont aux 1/4 de finale.

1/4 de finale (oppositions géographiques) le 13 Mai 2012

Les 16 équipes vainqueurs des 1/8^{ème} de finale et les équipes classées 1^{er} et 2^{ème} de la phase qualificative (règlement FFR), seront opposées en 6 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 6 gagnants des triangulaires accéderont aux 1/2 finales.

1/2 finale (oppositions géographiques) le 20 Mai 2012

Les gagnants des 1/4 de finale seront opposés en 2 triangulaires géographiques sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 2 gagnants accéderont à la finale de Secteur.

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine

ALAMERCERY

La phase qualificative de cette catégorie est gérée par la FFR. Les clubs pourront engager leurs joueurs Gaudermen en Alamercery pour les phases finales du Secteur Nord-Est.

Phases finales de Secteur Nord-Est :

¼ de finale le 13 mai 2012 :

Les équipes non qualifiées pour le championnat de France seront classées de 1 à 8 (selon règlement FFR).

Elles seront opposées de la manière suivante :

Match 1 : 1 contre 8 ; match 2: 2 contre 7 ; match 3 : 3 contre 6 ; match 4 : 4 contre 5.

Ces rencontres se dérouleront sur terrains neutres .

Si il y a moins de 8 équipes reversées en phase finale de secteur, les mieux classées (selon classement FFR) seront qualifiées directement en ½ finale de Secteur.

Les 4 équipes vainqueurs seront qualifiées pour les ½ finales de secteur.

½ finale le 20 mai 2012 :

Les 4 équipes vainqueurs des ¼ de finale et/ou qualifiées directement seront opposées en ½ finales, en 2 matchs simples, sur terrains neutres.

Les 2 gagnants accèderont à la finale.

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine

TEULIERE

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N :2 points ; P : 0 point ; F : -2 points – bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l’adversaire et défaite de 7 points d’écart ou moins.

Phase de brassage :

Pas de phase de brassage.

Phase de qualification :

IDF	36 équipes en 9 poules de 4 équipes.
GRAND EST	33 équipes en 3 poules de 7 équipes et 2 poules de 6 équipes
FLANDRES	10 équipes en 1 poule

Championnat de France :

Pour le secteur Nord Est 13 équipes sont qualifiées pour les phases finales (32^{ème} FFR) de la coupe Jean Teuliere.

IDF	6 équipes qualifiées : les 6 meilleurs premiers
GRAND EST	5 équipes qualifiées : le 1 ^{er} de chaque poule
FLANDRES	2 équipes qualifiées : le 1 ^{er} et 2 ^{ème} de la poule

Il reste 66 équipes qualifiées pour les phases finales de Secteur Nord-Est.

Organisation des phases finales du Secteur Nord Est :

Pas d’attribution de points de bonus en phase finale de Secteur Nord-Est

1/8^{ème} de finale (oppositions géographiques) le 06 Mai 2012

L’équipe classée 14^{ème} sera qualifiée directement pour les ¼ de finale. Les équipes classées de 15^{ème} à 66^{ème} (selon règlement FFR) seront opposées et joueront en 17 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 17 gagnants des 1/8^{ème} de finale accéderont aux ¼ de finale de Secteur.

¼ de finale (oppositions géographiques) le 13 Mai 2012

Les 17 équipes gagnantes des 1/8^{ème} de finale + l’équipe qualifiée directement pour les ¼ de finale seront opposées en 6 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 6 équipes vainqueurs seront qualifiées pour les ½ finales de Secteur.

½ finale (oppositions géographiques) le 20 Mai 2012

Les 6 équipes gagnantes des ¼ de finale seront opposées en 2 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 2 gagnants accéderont à la finale.

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine

TERRITORIAUX A XII

Phase de brassage :

IDF	27 équipes en 6 poules de 4 et 1 poule de 3
GRAND EST	Pas de phase de brassage
FLANDRES	Pas de phase de brassage

Phase de qualification :

IDF	27 équipes en 6 poules de 4 et 1 poule de 3
GRAND EST	15 équipes en 1 poule de 6, 1 poule de 5 et 1 poule de 4 équipes
FLANDRES	14 équipes en 2 poules de 7

Soient 56 équipes dont 50 seront qualifiées pour les phases finales de Secteur Nord-Est.

Championnats de France :

Pas de championnat de France en cadets territoriaux.

Organisation des phases finales du Secteur Nord Est :

1/8^{ème} de finale (opposition géographique) le 06 Mai 2012

Les équipes seront classées de 1^{er} à 52 (selon règlement FFR),
Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} (selon le règlement FFR) seront qualifiées directement pour les ¼ de finale.

Les équipes classées entre la 3^{ème} et la 50^{ème} place seront opposées et joueront en 16 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement,
Les 16 équipes gagnantes de chaque triangulaire accéderont au ¼ de finale du secteur.

¼ de finale (opposition géographique) le 13 Mai 2012

Les 16 équipes gagnantes des 1/8^{ème} de finale seront opposées en 6 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.
Les 6 équipes vainqueurs seront qualifiées pour les ½ finales.

½ finales (opposition géographique) le 20 Mai 2012

Les 6 équipes gagnantes des ¼ de finale seront opposées en 2 triangulaires sur les terrains des clubs les mieux placés géographiquement.

Les 2 gagnants accéderont à la finale.

Finale de Secteur le 27 Mai 2012 en Alsace Lorraine

ANNEXES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Article 1 :

Il est recommandé de se servir du formulaire de "demande report de match" et de l'adresser à son comité territorial d'appartenance.

Article 2 :

- Il est demandé aux clubs, de s'adresser au correspondant des épreuves de son comité territorial d'appartenance pour toutes précisions et /ou informations utiles en respectant la règle suivante :

CLUB → COMITE TERRITORAL → COMITE GESTIONNAIRE

COMITE GESTIONNAIRE → COMITE TERRITORAL → CLUB

Article 3

- Gestion des compétitions (Envoi des feuilles de Matches, épreuves, saisie des résultats, modifications, discipline, règlements...) durant la phase qualificative est à la charge des comités suivants pour les poules les concernant. Merci d'aviser vos arbitres.

DISPOSITION SPORTIVE

Article 4 :

Gestion et préparation des classements barrages FFR et Phases finales de secteur:

BALANDRADE : ILE DE FRANCE

PHLIPONEAU : BOURGOGNE

DANET : FLANDRES

ALAMERCERY : FRANCHE COMTE

TEULIERES : FRANCHE COMTE

TERRITORIAUX A XII : ALSACE LORRAINE

Concernant les compétitions Teulière, Balandrade et Phliponeau les Comités gestionnaire de ces compétitions doivent impérativement effectuer les classements pour le 15/04/2012 au plus tard. Nécessité d'anticiper et préparer ces classements par une organisation propre à chaque comité.

Article 5 :

- L'article 240, "Qualifications spécifiques et particulières», du règlement FFR est appliqué aux catégories BALANDRADE et ALAMERCERY.
- Limitation du nombre de matchs disputés uniquement pendant la phase qualificative (non compris les phases préliminaire et brassage) pour être autorisé à participer aux phases finales du secteur Nord-Est.

Pour qu'un joueur soit qualifié pour disputer les phases finales du secteur Nord-Est, il ne devra pas avoir participé (même comme remplaçant) à plus de :	
Compétitions	Secteur Nord -Est
PHLIPONEAU	6 matchs en BALANDRADE ou CRABOS cumulés
DANET	6 matchs en BALANDRADE, CRABOS, PHLIPONEAU cumulés
TEULIERE	6 matchs en ALAMERCERY ou GAUDERMEN
CADETS TERRITORIAUX	6 matchs en ALAMERCERY GAUDERMEN et/ou 6 matchs TEULIERE

Article 6 :

En cas de forfait en phase finale, une amende de 200 euros sera infligée au club forfait, crédité au Comité d'affiliation du club, et qui sera retenu sur les remboursements kilométriques du Comité concerné par le secteur Nord-Est.

Article 7 :

- *Matches sur terrain neutre :*

Le club qui reçoit perçoit une indemnité de 80€ du secteur et le club est responsable de la collation.

Le transport des équipes est à la charge des clubs. Il sera remboursé partiellement par le Secteur.

L'arbitre est désigné par le Comité Territorial recevant.

Le défraiement de l'arbitre est assuré par les 2 clubs.

-Matches en triangulaire :

Le club qui reçoit prend à sa charge les frais d'arbitrage (1 arbitre) et la collation.

Les équipes visiteuses ont en charge le transport qui sera partiellement remboursé par le Secteur.

L'arbitre (1 seul) sera désigné par le Comité Territorial recevant.

-Matches « aller simple »

Le club qui reçoit prend à sa charge les frais de l'arbitre ainsi que la collation.

L'équipe visiteuse a à sa charge le transport qui sera partiellement remboursé par le secteur.

L'arbitre sera du comité du club qui reçoit.

Article 8 : En cas d'égalité soit en triangulaire et/ou en matche simple ou aller retour, le **club qualifié sera le club le mieux classé au classement final de secteur avant les phases finales à l'issue de la phase qualificative 2011-2012.** (Donc pas de prolongations, pas de tirs aux buts, ne pas tenir compte des cartons ...).

Les commissions des arbitres, entre DTA, doivent harmoniser la tarification des frais d'arbitrage pour les phases finales de secteur et rédiger le règlement financier.

Envoi des feuilles de match phases qualificative Grand Est

CHAMPIONNATS JEUNES	
BALANDRADE poule 1	Comité d'Alsace Lorraine
BALANDRADE poule 2	Comité d'Alsace Lorraine
PHLIPONEAU	Comité de Bourgogne
DANET poule 1	Comité d'Alsace Lorraine
DANET poule 2	Comité de Bourgogne
TEULIERE	Comité de Franche-Comté
TERRITORIAUX poule 1	Comité d'Alsace Lorraine
TERRITORIAUX poule 2	Comité de Bourgogne
TERRITORIAUX poule 3	Comité de Franche-Comté